

Les industries de l'aéronautique, de la défense et de l'espace n'acceptent pas l'échec. Qu'ils soient destinés à des fins civiles ou militaires, le développement des produits et l'opération des services du Groupe Safran sont guidés en permanence par les impératifs de sûreté et de sécurité les plus stricts.

Face à une menace de cyber-attaques croissant avec l'utilisation des nouvelles technologies numériques, Safran et ses clients sont conduits à intégrer la cyber-sécurité aux engagements de sécurité aéronautique et de fiabilité existants, avec la plus forte priorité. Safran, son personnel et son organisation doivent donc adapter leurs réponses de manière explicite, structurée et efficace.

En conséquence, notre obligation de cyber-sécurité doit englober les grands principes suivants :

- L'exigence de cyber-sécurité doit devenir un paramètre omniprésent à chaque phase de l'existence de nos produits et services : conception, développement, exploitation ou support. Il représente un complément à l'impérieux engagement qualité du Groupe, et au besoin classique de sécurité des systèmes d'information du Groupe ;
- Cette exigence doit inclure l'ensemble de nos processus internes, s'appliquer aux systèmes et équipements des fournisseurs, se conformer aux demandes existantes ou futures des clients et des autorités en la matière ;
- Et tout en se protégeant d'éventuelles cyber-attaques, s'imposer le plus grand impératif de sécurité constituera une valeur ajoutée compétitive significative pour nos produits et services.

Pour atteindre les standards les plus élevés en matière de cyber-sécurité, nous devons adapter notre organisation :

- Avec la mise en place d'une organisation rattachée au sein de chaque Entreprise de Rang 1, sous l'impulsion d'un « Product Security Officer », en charge d'identifier les vulnérabilités des fournitures, produits et services, de répertorier les écarts ou évolutions des standards du Groupe, et de réaliser les plans d'action de remédiation associés.
- Ainsi qu'au niveau central du Groupe avec un « Product Security Officer » chargé de la coordination et du suivi, d'établir un ensemble de directives, normes et KPI, de s'interfacer avec les fonctions concernées, de promouvoir sensibilisation et formation ou d'organiser des exercices de crise.

Dans un monde de plus en plus technologique et numérisé, Safran se doit d'être à la pointe de la sécurité numérique. Il est de notre devoir commun de garantir la sûreté et la sécurité, y compris la cyber-sécurité, de nos produits et services offerts à nos clients et au grand public. Chacun d'entre nous sera à cet égard conscient de sa contribution au quotidien, et n'hésitera pas non plus à alerter de tout problème potentiel en la matière, pour faire progresser le Groupe. Je sais pouvoir compter sur vos initiatives, votre organisation et votre vigilance dans la réalisation de cette Politique.



OLIVIER ANDRIES

Directeur Général